

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
 Hors du DÉP. : — 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
 PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
 RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été						
Arrivées à			Arrivées à			
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX
11 h. 16 ^m matin	5 h. » ^m matin	8 h. 49 ^m matin	10 h. 12 ^m matin	8 h. 23 ^m matin	10 h. 40 ^m matin	4 h. 27 ^m soir
5 » 10 ^m soir	1 » 40 ^m soir	2 » 51 ^m soir	3 » 56 ^m soir	4 » 22 ^m soir	5 » 51 ^m soir	10 h. 33 ^m — 11 h. 22 ^m soir
10 » » »	5 » 40 ^m »	7 » 31 ^m »	8 » 46 ^m »	9 » 28 ^m »	10 » 55 ^m »	* » » »

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

AVIS

L'imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 15 Octobre.

Le Courrier du Lot, pris en flagrant délit de publication d'un article en faveur des pauvres de la Commune contre les bourgeois, cherche à se défendre en reproduisant une lettre écrite en 1875 par M. l'amiral Saisset. On sait que ce personnage avait accusé les impérialistes d'avoir participé à la Commune. Voici en quels termes l'amiral rectifie cette assertion :

A part quelques faits isolés appartenant à des individualités évidemment sans mandat, rien, absolument rien, ne vient justifier ce que j'ai pu affirmer être l'œuvre d'un parti tout entier, à l'heure où nous sortions de la lutte sanglante.

En incriminant un parti tout entier, M. l'amiral Saisset avait eu tort. Il le reconnaît; mais il reconnaît également que des individualités bonapartistes ont pris part à la Commune. Il ajoute qu'elles étaient sans mandat. Ici M. l'amiral Saisset va trop loin.

Le passé nous enseigne qu'on donne toute sorte de mandats aux agents subalternes et militants de l'Empire. Nous avons fait remarquer bien souvent qu'à Cahors ils étaient confits en dévotion, tandis qu'à Angoulême ils exploitaient les passions contre le cléricalisme.

Dans la Gironde et dans un grand nombre d'autres départements, ils marchent d'accord avec les légitimistes; mais voyez les à Vannes, à Nantes et dans tout l'ouest s'unir fraternellement aux radicaux extrêmes contre ces derniers !... Ces gens-là ont tous les masques pour pêcher en eau trouble. Avant 1870, même lactique. On communiait aux Tuileries le jour de Pâques; mais on se vantait de faire gras au Palais-Royal le Vendredi-Saint. Aujourd'hui, M. Rouher est au mieux avec MM. Buffet et de Broglie; et tout naturellement, d'un autre côté, le prince Napoléon prépare sa candidature contre M. de Mon.

On n'a jamais prétendu qu'on ait découvert soit un légitimiste, soit un ancien orléaniste, soit un républicain sérieux parmi les combattants de la Commune. Tout le monde, au contraire, aurait été surpris qu'on ne trouvât pas quelque émissaire de l'Empire, dans cette multitude de déclassés et de démolisseurs. Nous l'avons dit, nous le répétons, et les reproches de mauvaise foi que les bonapartistes du Lot nous adressent ne font que nous encourager.

S'il convient au département du Lot de persister à être le complice de ce parti, son isolement continuera, et nous ne voyons pas ce que nos compatriotes ont à gagner à une pareille renommée. Notre devoir est de les avertir en leur tenant le langage du bon sens et de la vérité. Que les conservateurs regardent bien leurs alliés, et certainement ils ne seront pas fiers de la coalition dans laquelle on voudrait bien les attirer.

Mort de Mgr Dupanloup

Le Français publie les lignes suivantes sur ce douloureux événement :

Mgr l'évêque d'Orléans est mort subitement à Lincey. La mort a brisé tout à coup l'un des cœurs qui ont le plus aimé la France? Ce soldat du droit, de la liberté; ce défenseur passionné de la religion et de la patrie, ce champion infatigable de la vérité de la justice; ce vaillant entre les vaillants est donc tombé à son tour! Après Lacordaire, après Montalembert, après Berryer, après Augustin Cochin, après le P. de Ravignan et le P. Gratry, après Ozanam, ses grands et chers amis, le voilà donc ravi à son tour à notre respectueuse admiration. Ce grand évêque qui n'a cessé de lutter pendant un demi-siècle, pour toutes les nobles causes, ne sera donc plus là auprès de nous! C'est au moment où les ennemis de la liberté et de la religion se préparent contre elles à un suprême assaut que l'héroïque combattant, toujours le premier sur la brèche, est emporté d'un milieu de ceux qu'il soutenait et qu'il animait. L'âge n'avait éteint, chez cet illustre vieillard, aucune des généreuses ardeurs qui avaient dévoré sa vie. Il avait gardé cette incomparable impatience de l'injustice, cette jeunesse des émotions pures et droites, cette violente haine du mal, alliée à une tendre, religieuse et active pitié non-seulement pour ceux qui le souffrent, mais pour ceux qui le font. Dieu a pris son ouvrier encore tout plein de vie, et ne lui a laissé aucun intervalle entre l'heure du travail et celle de la récompense. Nous parlerons avec plus de calme de cette grande et noble figure. Le coup qui frappe l'Eglise et la France causera à ceux qui ont connu personnellement l'évêque d'Orléans un sentiment si profond qu'on doit leur pardonner de n'avoir d'abord pour honorer sa mémoire que des larmes et des prières.

Parmi les journaux républicains qui parlent de Mgr Dupanloup dans les meilleurs termes, nous allons citer la France :

C'était un digne prêtre. Il a fait du bien. Il a voulu en faire. Tout son éloge tient dans ces deux lignes.

Nous nous rappelons l'avoir vu souvent à l'ancienne Assemblée nationale et dernièrement au Sénat, où il occupait la même place, au même banc, baptisé le « banc des marguilliers » par la malice parlementaire.

Adossé contre une colonne, entouré de collègues qui s'informaient affectueusement de l'état de sa santé, un peu gêné de ne pouvoir remuer à son aise, coiffé d'une petite calotte noire qu'il ôtait et remettait sans cesse, causant, actif, les yeux toujours en mouvement et la mine souvent souriante, tel apparaissait Mgr Dupanloup aux habitués des séances.

Sa mine était un peu haute en couleur, mais fine. Ses cheveux blancs, rares et rebelles, enviraient sa tête d'une sorte de nuage argenté qui en adoucissait l'expression. Les yeux enfoncés dans leur orbite, d'un bleu noir, mais pleins de vie, d'intelligence et, tout au fond, de bonté; sa bouche, mince, légèrement rentrante, faite à souhait pour décocher les traits et lancer l'apostrophe, l'air de réflexion qui tempérait ce qu'il avait d'apparence primesautière, tout appelait sur lui l'attention, comme sur une des plus originales physionomies de cette collection, assez banale, dont se compose un Parlement.

A la tribune, son attitude était frappante d'aisance et de vigueur. Tout droit, les deux mains appuyées, d'un geste familier, aux deux côtés de sa poitrine, retiré un peu en arrière et adossé au bureau du président, il attendait, se contenant à peine, que le silence se fût rétabli. Puis il parlait, d'abord avec une lenteur prudente et châtiée, ensuite avec un emportement incorrect et quelquefois puissant.

Ses discours sont connus; ce qui l'est moins, — si ce n'est de ceux qui l'ont suivi dans les débats du Parlement — c'est le débit dont il les accompa-

gnait, c'est la fougue, en apparence absolument indomptable, en réalité parfaitement étudiée, à laquelle il s'abandonnait lorsqu'une interruption attendue, espérée, préparée, presque demandée, se faisait jour.

Alors il était sur son vrai terrain. Feignant de se croire offensé, il protestait, et il éveillait des protestations amies. Au fond de tous les orateurs, même les plus sacrés, il y avait un avocat. La manière de cet avocat épiscopal, c'était l'indignation jouée. Il était curieux à suivre lorsque, s'abandonnant à sa fantaisie mécontente, il tentait d'éveiller la sympathie des sceptiques, irritant les sentiments de la majorité contre ses adversaires, supposés irrévérencieux, amer pour ceux qui le méconnaissaient et se souvenant enfin de sa mission de paix, seulement lorsque sa période achevée il voulait jeter à la fin de son discours quelque appel inattendu à la concorde.

En somme, c'était un combattant, et c'est par ce côté qu'il nous plaît.

Né en Savoie, alors province piémontaise, M. Dupanloup fut naturalisé Français en 1837. Ce fut d'après le conseil d'un de ses parents qu'il vint à Paris. Il fit ses premières études dans une maison d'éducation de la rue du Regard; de là, il entra au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, où il se distingua par une ardeur infatigable à l'étude. Aussi ardent au jeu qu'à l'étude, il était le premier joueur de balle de la communauté.

Après avoir achevé son cours d'humanités, l'abbé Dupanloup entra au séminaire de Saint-Sulpice pour y suivre ses cours de philosophie et de théologie. Il n'était pas encore prêtre que déjà M. Feutrier, alors curé de la Madeleine, jeta les yeux sur lui pour l'aider à fonder le catéchisme de persévérance dans sa paroisse.

Des connaissances spéciales et variées, une rare perspicacité d'esprit, des principes aussi exacts en doctrine que purs en morale, transmirent à l'abbé Dupanloup, avec la confiance du sage et excellent abbé Feutrier, celle des nobles parents de l'intéressante jeunesse qui venait se grouper chaque dimanche autour de l'habile catéchiste, pour recevoir ses leçons.

Déjà la réputation de l'abbé Dupanloup s'étendait au-delà de l'enceinte de la modeste chapelle où il faisait son catéchisme; de toute part on accourait pour l'entendre.

Ordonné prêtre, il est nommé vicaire à la Madeleine, d'où il passa bientôt à St-Roch, encore en qualité de vicaire. Cependant sa réputation d'orateur sacré augmentait toujours. Mgr Quélen, archevêque de Paris, voulut le connaître. Heureux de posséder un prêtre aussi éminent, il le chargea d'inaugurer à Notre-Dame des conférences religieuses qui continuent encore aujourd'hui. Ce fut au carême de 1834 que l'abbé Dupanloup monta pour la première fois dans la chaire de la vieille basilique. Son succès oratoire fut complet.

A cette époque l'abbé Dupanloup fut nommé supérieur du Petit-Séminaire. Il était dans son élément. Mgr Dupanloup a toujours aimé la jeunesse. Ceux qui ont lu ces trois admirables volumes sur l'Education, savent l'affection profonde et éclairée que l'évêque d'Orléans a vouée aux jeunes gens. Quel bien immense n'a-t-il pas fait dans ce cher séminaire de Notre-Dame-des-Champs où pendant plus de dix ans, il s'est dévoué, on peut dire, corps et âme, à l'éducation des enfants qui lui étaient confiés! Les plus grands noms de France ont

passé sous sa direction, et nul de ses anciens élèves ne l'a oublié.

Nommé évêque d'Orléans en 1849, il déploya sur son siège épiscopal, une extrême activité, unissant le travail de la prédication aux soins de l'administration, surveillant de près tout l'enseignement de son diocèse, soutenant dans son Petit Séminaire la concurrence contre les établissements laïques, ouvrant école même dans son palais, et se mêlant par ses écrits à toutes les questions qui intéressent l'éducation publique.

On le voit, son ardeur au travail est sans pareille, il ne prend jamais un instant de repos. Quand il vient d'Orléans à Paris, il loue tout un wagon pour lui seul, afin d'y travailler à l'aise. Dans son évêché, deux ou trois secrétaires sont occupés à transcrire ce qu'il leur dicte. L'évêque d'Orléans a perdu un œil; il n'écrit que fort peu par lui-même.

Académicien en 1855, il a donné dernièrement sa démission par suite de l'élection de M. Littré.

Chacun sait qu'à la Chambre des députés Mgr Dupanloup a tenu une place importante.

Enfin, terminons par le portrait physique de Mgr d'Orléans.

Grand, d'une figure courte et colorée, d'un air ironique, d'un regard pénétrant; marchant d'un pas ferme, la tête penchée en avant, tel est à l'extérieur ce prélat qui laissera un si grand nom à l'Eglise de France.

Mgr Dupanloup était sénateur inamovible nommé par l'Assemblée nationale, dont il faisait partie.

Le discours de M. de Bismarck

Pas plus tard qu'en février 1878, M. de Bismarck, répliquant, dans le Reichstag, à M. Liebrecht, lequel, à propos des événements d'Orient, avait proclamé « la banqueroute en masse de la classe dirigeante des hommes d'Etat en Europe », s'écriait : « Si j'étais un ministre ayant toute sa santé et toute sa force de travail, je voudrais aller droit aux théories du socialisme et les prendre vigoureusement corps à corps. »

Dans le débat actuel sur le projet de loi contre les socialistes, beaucoup en Allemagne, beaucoup en Europe ont cru que le tout-puissant athlète allait précisément engager cette lutte corps à corps, doctrine contre doctrine. C'eût été, assurément un merveilleux et fort utile spectacle. M. de Bismarck l'emportant dans un pareil duel, tout de raison, avec l'opinion publique pour juge, eût dignement couronné par ce succès sa mémorable carrière.

Faut-il croire que le ministre n'a pas toute sa santé et toute sa force de travail? Nous ne savons; mais il est clair que les discours du chancelier, notamment le dernier, loin d'aller droit aux théories du socialisme, ne sont que des digressions qui passent à droite et à gauche au-dessus et en dessous du sujet.

M. de Bismarck a tout d'abord posé la question au point de vue personnel. Il a sommé les partis du Reichstag de déclarer si leur confiance était plus grande dans les socialistes qu'en lui-même. On se rappelle la leçon du professeur de mathématiques à un jeune grand seigneur, le-

quel s'obstinait à ne point comprendre que les trois angles d'un triangle équivalent à deux angles droits : « Monseigneur, dit le professeur, je vous donne ma parole d'honneur que c'est bien la vérité. N'est-ce point là à peu près l'argument de M. de Bismarck en faveur de son projet ? »

A défaut du socialisme, c'est du moins l'un de ses contradicteurs, M. Sonnemann, que le chancelier a pris corps à corps. Or, remarquez-le bien, M. Sonnemann, directeur de la *Frankfurter Zeitung* et député de la même ville de Francfort, n'est point un socialiste. Et même les amis de MM. Liebknecht et Bebel ont fondé un journal à Francfort spécialement pour faire concurrence à celui de M. Sonnemann. Ce dernier appartient à l'opinion libérale avancée qui confine à la République.

Laisant de côté les arguments de M. Sonnemann, lequel discutait le projet de loi en lui-même, au point de vue de ses inconvénients et de ses dangers, M. de Bismarck a pur et simplement accusé l'orateur d'être un agent français, d'entretenir des relations avec notre gouvernement. Il a indiqué la nature de ces relations d'une manière si offensante pour l'honneur du député de Francfort, que celui-ci a exigé aussitôt une explication. Et M. de Bismarck a bien été forcé de reconnaître que M. Sonnemann n'est ni à acheter ni à vendre.

Cet incident ne témoigne-t-il point, de la part du chancelier, le débat a dévié d'une manière regrettable, peu digne de sa personne et de son talent, en dehors des principes et même de la question ?

Evidemment M. de Bismarck, dans son désir de réussir à tout prix, s'est laissé entraîner à une imitation à coup sûr inopportune de la tactique ordinaire de M. de Moltke. Quand l'illustre général veut faire voter une augmentation dans le budget de la guerre, il ne manie jamais de montrer la France s'armant jusqu'aux dents.

Mais comment M. de Bismarck, en l'espèce, pouvait-il invoquer la France ? Lui-même a reconnu que le socialisme n'existe plus chez nous à l'état de péril.

Cela étant comment mêle-t-il la France au débat ! Il sait, on il croit savoir, *videt aut vidisse putat*, que la France n'est point mécontente des aventures socialistes de l'Allemagne.

Il ne nous est point difficile de nous expliquer très franchement à cet égard. Sans doute, nous sommes payés, et nous avons payé pour ne point souhaiter que la puissance déjà si redoutable de l'Allemagne devienne encore plus menaçante. Toutefois l'expérience nous a appris, et nous en tenons compte, que, pour atteindre ce but, la première condition (en dehors de l'organisation de plus en plus solide de nos propres forces) est de ne point donner de l'ombrage à nos voisins, en ce qui concerne leurs aspirations nationales, leur unité, leur indépendance. C'est pour avoir observé fidèlement cette règle qu'une nouvelle agression de l'Allemagne devient tellement impossible, qu'elle est même invraisemblable. Nous ne prétons plus le flanc à l'attaque; on ne saurait plus débâcher nos ambitions remuantes; s'élèver contre nous l'opinion publique. Voilà ce qui donne aux dernières déclarations de M. de Bismarck un caractère inoffensif, du moins pour ce qui regarde notre pays.

« Nous avons été surpris, dit le *Temps*, à propos du discours de M. de Bismarck, de voir la France mêlée à ses éclats de mauvaise humeur. Notre gouvernement a en croire l'orateur, à une manière de voir sur les affaires intérieures de l'Allemagne; il a une note qu'il donne et cherche à faire donner, il a une presse officieuse qui règle son attitude sur les ordres qu'elle reçoit, et il a à l'étranger des agents ou correspondants au nombre desquels M. de Bismarck a bonne envie de ranger M. Sonnemann. Il est juste d'ajouter que ce dernier a sommé le chancelier de fournir la preuve de ses allégations en citant un fait quelconque, et que M. de Bismarck n'a point répondu. Cela nous dispense de répondre pour notre compte et d'insister sur un incident qui n'aurait point d'importance si l'on n'était habitué à en atta-

cher à tout ce qui sort de la bouche de l'homme d'Etat prussien. Nous nous contenterons d'exprimer le vœu que l'usage ne se propage pas dans les Parlements de parler si à son aise des pays avec lesquels on vit sur le pied de paix. »

Il est certain, s'écrie le *Gaulois*, que M. de Bismarck en use un peu sans façon, du haut de la tribune, avec les puissances étrangères. Jamais un ministre anglais ne se permettrait un langage aussi peu mesuré vis-à-vis d'une nation quelconque, même à l'égard de la Russie, avec qui elle est en rivalité continuelle. Enfin, que dirait-on si un ministre français employait les procédés oratoires de M. de Bismarck pour parler de la Belgique ou de la Suisse, sous prétexte que ces petits peuples sont trop faibles pour nous répondre dans le même style ? Si l'on place que soit M. de Bismarck, on a le droit de trouver qu'il fait vraiment trop bon marché des convenances diplomatiques les plus élémentaires.

Plus nous réfléchissons à la nouvelle politique dont M. de Bismarck s'est fait l'orateur, plus il nous paraît qu'il n'a pas dû l'adopter sans y avoir bien réfléchi, sans s'être préparé à la soutenir par tous les moyens. C'est pourquoi nous dirons que son discours si emporté doit être pour nous comme un avertissement. Déjà il a fait intervenir la France. Il y a de fortes raisons de croire qu'il ne se privera pas de la faire intervenir encore, chaque fois qu'il croira nécessaire et avantageux d'agiter ce spectre devant l'Allemagne. Inutile de dire qu'il est de notre intérêt le plus immédiat de ne jamais fournir au nerveux chancelier le plus futile prétexte d'effrayer l'Allemagne, de la troubler, de la jeter hors de ses propres voies. Nous n'avons pas à nous mêler de ce qui se passe au-delà du Rhin, au-delà des Vosges, hélas ! puisque les lois de la guerre et de la conquête nous ont donné les Vosges pour frontière. S'il faut en croire M. de Bismarck, l'empire nouveau d'au-delà des Vosges est travaillé par de grands maux politiques et sociaux dont nous sommes heureusement débarrassés. L'épidémie du socialisme a émigré. Elle sévit maintenant en Allemagne. On prétend en guérir nos voisins; mais nous agissons les médecins, et ne donnons pas même une consultation. On accuse là-bas la démocratie. Nous qui sommes une démocratie, ne nous emportons point.

(République française).

Allemagne.

Après plusieurs séances de 5 heures chacune quelques articles seulement de la loi les socialistes ont été votés.

M. Windthorst l'orateur du centre, le chef des catholiques, a réclamé le maintien de la libre discussion, en réunion publique, des questions socialistes. Il a en même temps attaqué avec vivacité les libéraux nationaux, et en particulier M. Lasker, pour leur abandon des principes de droit commun et leur adhésion à une loi d'exception. « On est en train, a-t-il dit, de créer un grand parti : le parti Bismarck, sans phrases, avec une loi pareille, tout Allemand, d'après lui, pourra être poursuivi comme socialiste. Mais « opprimer d'une main l'Eglise et de l'autre se saisir des socialistes, c'est une entreprise insensée. » L'orateur a déclaré ensuite que son parti votera pas avec le gouvernement tant que quinze millions d'hommes seront persécutés pour leur croyance religieuse. « Le centre ne fait pas d'opposition au gouvernement en général, mais seulement au gouvernement actuel. » a-t-il dit, en terminant M. Windthorst, au milieu des applaudissements du centre et des protestations des libéraux nationaux et des conservateurs.

Cette discussion laborieuse et parfois violente préoccupe beaucoup à Berlin; moins peut-être à cause de la loi en discussion que du nouveau groupement des partis parlementaires dont cette discussion semble devoir être le point de départ.

ORIENT

Le mouvement de retraite des Russes paraît arrêté sur toute la ligne. Les troupes russes sont rentrées à Tchekmedjé et à Tchataldja, parce que des violences auraient été exercées depuis leur départ, contre des chrétiens. D'après une dépêche, l'ambassadeur d'Angleterre n'aurait cependant constaté que des crimes isolés. Une autre dépêche dit que les Russes se déclarent contraints à retenir les trains et le matériel à Andrinople, par suite de la trop grande affluence d'émigrés musulmans. En même temps, le général Skobelev se refusait à évacuer Bourgas et Karaklissa. Si ces nouvelles se confirment, il faut s'attendre à ce que, de son côté, l'escadre anglaise renonce à s'éloigner de Constantinople.

Malgré l'optimisme du *Times*, l'anxiété grandit à Londres. On présume dans le monde financier la réouverture de la question d'Orient. Le monde officiel est alarmé par le temps d'arrêt que subit la retraite des Russes. Le *Daily Chronicle* prétend que la Russie autorise des Bulgares à s'enrôler dans l'armée albanaise. On soupçonne le sultan de jouer double jeu, et de faire des avances alternativement aux Anglais et aux Russes.

INFORMATIONS

Un journal annonçait il y a quelques jours que M^{me} Thiers, sur le conseil de ses amis, renonçait à publier le grand ouvrage philosophique de M. Thiers « parce qu'il manquait de qualités philosophiques et littéraires. »

Il n'en est rien; plusieurs copistes sont en ce moment même occupés à copier le manuscrit de M. Thiers. Leur travail sera terminé dans le courant de la semaine prochaine; c'est alors seulement que M^{me} Thiers partira pour aller chez lady Alice Peel, près de Richmond.

La vérité est que personne, ni M. Thiers, ni M. Mignet, ni M. Bartélemy Saint-Hilaire, n'ont lu en entier le manuscrit laissé par l'illustre homme d'Etat. M. Aude, son ancien secrétaire, avait commencé la copie, mais il a dû suspendre lorsqu'il fut appelé à la recette générale de la Corse.

Le manuscrit du premier des trois volumes est seul complet, il a été revu par M. Thiers lui-même à Cannes, dans l'automne de 1876.

M. Thiers commença son livre en 1864, à Franconville, chez le marquis de Massa; il y travailla beaucoup, parce qu'il avait du temps et de la tranquillité; il écrivait à M^{me} Doine :

« Si Dieu ne me permet pas de jouir de ma gloire, car cet ouvrage dépasse toutes mes œuvres historiques, c'est vous, Elise et Félicien, qui en jouirez. »

Après le 24 mai, M. Thiers se remit à l'étude de la botanique et de l'astronomie, ce qui lui fit changer bien des pages. Il reprit son manuscrit à Lausanne, puis à Cannes dans l'automne de 1876, feuille par feuille, sur manuscrit, et à mesure qu'il avait rédigé de nouveau, il déchirait la première rédaction. Il fit aussi une préface, ou plutôt une introduction, lorsqu'il eut terminé le premier volume.

En janvier 1877, il commença le même travail pour le second volume, mais nommé président de la commission de l'armée, qui prenait tout son temps, soit en séances soit en conversations avec des généraux, etc. il se fatigua beaucoup et dut interrompre son travail favori. Puis il eut sa première attaque en avril, et ce n'est qu'à Dieppe et à Saint-Germain qu'il se remit à transcrire son second volume.

Il reste donc deux volumes environ qui n'ont pas été revus; c'est M. Mignet qui doit examiner la copie qui se fait actuellement et qui restera entre ses mains, tandis que l'original demeurera entouré des soins religieux de M^{me} Thiers.

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie le télégramme suivant, daté de Sydney, 3 octobre :

« Je profite de toutes les occasions pour vous envoyer des nouvelles par le télégraphe et mes rapports sont toujours dirigés par la voie

la plus rapide. Si mes renseignements télégraphiques arrivent après ceux des journaux, c'est qu'ils éprouvent des retards pendant le trajet. »

Les arrondissements de Boulopari et de Ouaraï sont tranquilles; notre autorité y est solidement rétablie; il n'en est pas de même dans celui de Bourail.

Le 11 septembre, les tribus de la Foya ont tué quatre colons et neuf libérés.

En même temps les établissements de Bourail étaient menacés et le poste de Guaro attaqué. Les rebelles ont été repoussés avec de grandes pertes; le libéré Ridoux a été tué. La partie de la colonie située au nord de Ouagap, et de Koué est tranquille pour le moment, et j'ai lieu de croire que cela durera.

Je ne puis envoyer les nouvelles par navire de guerre à Sydney, parce que j'ai besoin de tous mes bâtiments. Je suis obligé de garder encore le *Tage* pendant quelque temps. J'espère que les contingents que j'attends par la *Loire* et par la *Dive*, seront suffisants.

La tranquillité continue à régner dans tous les pénitenciers.

Une réunion de juriconsultes catholiques, présidée par M. Lucien Brun, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Lyon et sénateur, a eu lieu à Bourges sous le haut patronage de l'archevêque de Bourges, qui a, ainsi que Mgr Marillod, honoré de sa présence toutes les séances de l'assemblée.

Les membres présents étaient au nombre de quarante, venus non seulement de tous les points de la France, mais aussi d'Espagne et d'Italie pour s'occuper en commun des périls dont tous les intérêts religieux sont menacés. Cet accord d'hommes éminents par le zèle et le savoir sera pas sans profit pour la défense des droits de l'Eglise et des catholiques.

(Union).

CHRONIQUE LOCALE

M. Dubuisson, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie de ligne, est nommé à l'emploi de lieutenant-adjoint au trésorier du 111^e régiment de même arme.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser une lettre à tous les préfets pour les prier de faire une enquête sur les résultats produits par le régime de la liberté des théâtres. A cette lettre est joint un modèle de circulaire qui devra être envoyée par eux aux directeurs des principaux théâtres de province afin de leur demander des renseignements.

On lit dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

« Dimanche soir, vers onze heures, nous avons été témoin, à Montauban, d'un intéressant phénomène : la lune était entourée d'un immense halo, cercle lumineux qui est produit par le passage de la lumière lunaire à travers les brouillards chargés de cristaux de glace. Ces sortes de nuages, auxquels on a donné le nom de cirrus, existent en très grand nombre dans les hautes régions. »

Le même phénomène s'est produit à Cahors.

On écrit de Villeneuve au *Journal de Lot-et-Garonne* :

« Un nommé Félix Alix, ancien plâtrier, ancien marchand épicer, esprit exalté, malade, fantasque, mais ayant, selon moi, parfaitement la responsabilité de ses actes, croyait avoir à se plaindre de M. Rabot au sujet d'un acte passé dans son étude. Notez bien que cet acte a été passé par un notaire des plus délicats de Villeneuve, suppléant M. Rabot absent. »

« Alix, d'en appeler à la justice pour obtenir réparation du préjudice, si préjudice il y a eu. Alix, à diverses reprises, avait proféré des menaces de mort contre M. Rabot qui en avait instruit le parquet. »

Ces menaces, il les a mises à exécution dimanche, vers onze heures après-midi.

M. Rabot avait quitté son étude, située à Villeneuve, rue de Pujols, près du pont, et se rendait à pieds à son château de Lamothe, à un kilomètre de distance environ, route de Casséneuil, rive gauche, sur les bords du Lot.

Le géant Chinois.

A peine se fut-il engagé dans un petit chemin qui conduisit à Lamothie, que l'assassin qui de saog-froid, l'attendait, dissimulé derrière une haie, lui tira un coup de fusil presque à bout portant dans la figure.

La police de Béziers est sur la trace d'une scandaleuse association, dans le genre de celle d'Auch. Deux arrestations ont été opérées avant-hier soir. Les inculpés ont été interrogés par le juge d'instruction.

On lit dans le Journal d'Agen : L'assassin de Plaisance a été dirigé samedi sur l'île de Ré, d'où il sera prochainement transféré à la Nouvelle-Calédonie pour y subir sa peine.

En raison des besoins de plusieurs services publics qui recrutent leur personnel à l'Ecole polytechnique, M. le ministre de la guerre a décidé que la limite d'âge fixée pour le concours d'admission à ladite école sera prorogée d'une année en 1879 pour tous les candidats qui ont atteint cette limite en 1878.

Les candidats qui profiteront du bénéfice de cette prorogation ne pourront être classés à leur sortie de l'Ecole, que dans les services militaires.

La foire de Cahors du 12 octobre n'a pas été belle. 40 paires de bœufs ont été amenés, il n'y en avait pas de gras; il y avait plus de 300 bariques de vendange qui se sont vendues de 45 à 60 fr. pièce, suivant qualité.

Le registre d'inscription sera clos à Paris, le 30 novembre, sauf pour les engagés conditionnels actuellement sous les drapeaux, qui seront admis à produire leur candidature jusqu'au 15 décembre.

LES ONZE GRAND ROMAN DRAMATIQUE Par Adolphe Favre. Seconde Partie. D'un coup d'œil, le malheureux vit qu'il ne pouvait échapper et qu'il était perdu. Puis, son esprit se remettant tout à fait : — Quels sont ces cris que j'entends ? — Ce sont les vivats qui acclament le cortège de Sa Majesté, dit Guillaume. — Le roi est donc toujours là ? — Non, il est maintenant à la porte de Montmartre. — Il va aller ? — Je le crois, et plus florissant que jamais.

Cahors possède un sujet bien extraordinaire. Le géant des géants Choung-Chi-Lang, est dans ses murs. Après avoir excité la curiosité de toutes les villes de France qu'il a traversées, il vient exhiber devant le public cadorcien sa colossale personne.

Nous empruntons au Moniteur orléanais quelques détails sur cet être vraiment extraordinaire, dont nous reparlerons à nos lecteurs lorsque nous lui aurons rendu la visite qu'il nous a conviés à lui faire.

La vue de cet immense personnage déconcerta toutes les idées et relégué au dernier plan les divers géants ou prétendus tels qui ont à diverses époques, capté la curiosité universelle. Lorsqu'il descend de son estrade et qu'il s'avance au milieu du public, la stupefaction gagne de rang en rang et chacun mesure de l'œil son étonnante stature de 7 pieds. Il dépasse de toute la hauteur de son buste élancé, les spectateurs qui l'environnent et qui semblent près de lui comme autant de pygmées.

Gulliver, au milieu des Lilliputiens, se riait des frayeurs qu'il excitait : Choung-Chi-Lang, lui, calme et impassible, jette un regard de quasi pitié sur l'exiguïté de taille de ses visiteurs ébahis.

Chez lui, la stature du géant se complique d'une carrure à la Porthos. Tête, poitrine, bras et jambes sont bien proportionnés et forment dans leur ensemble un type vraiment curieux à voir, un sujet à étudier, et dont l'étrangeté se trouve rehaussée par le teint basané et la large face écrasée, signes distinctifs de la race mongole à laquelle il appartient.

AVIS

Un Concours sera ouvert, au mois de janvier 1879, pour le surnumérariat dans l'administration des Contributions directes. Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront, auprès de M. le Directeur de leur département, tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir pour être admis à y prendre part.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences. Le registre d'inscription sera clos à Paris, le 30 novembre, sauf pour les engagés conditionnels actuellement sous les drapeaux, qui seront admis à produire leur candidature jusqu'au 15 décembre.

Les candidats seront ultérieurement avisés du lieu de la réunion de la Commission devant laquelle ils devront se présenter pour subir l'examen.

BULLETIN VINICOLE

On lit dans le Médocain : Les vendanges, à peine près terminées en Bas-Médoc, s'achèvent en ce moment dans le Haut-Médoc, sans que le plus beau temps du monde ait cessé de les favoriser.

En ce qui touche la qualité, bien que les premières cuvées aient été fortement entachées de verdure, on espère partout faire un excellent vin. On écrit de Châteauneuf à l'Union, de Bourges : Les vendanges se font ici dans de très-bonnes conditions. Nos vigneron sont très contents; leurs espérances sont généralement trompées sur la quantité qui est plus abondante que l'année dernière.

On lit dans l'Indépendant, de Franche-Comté : Les vendanges, ouvertes à Besançon le jeudi 3 octobre, sont presque terminées dans la Haute-Saône, où il y a eu abondance. Les beaux jours, dont nous jouissons ont été excellents pour les vignes récoltées en dernier lieu, et donneront aux vins une qualité qui ne se rencontre pas dans les premières vendanges.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire du 10 : Les vendanges se poursuivent avec activité dans notre arrondissement. La récolte, généralement plus abondante qu'on ne l'avait supposé d'abord, arrivera au rendement d'une bonne année moyenne. Quant à la qualité du vin, elle paraît devoir être très-satisfaisante pour les vignobles où l'on ne s'est pas trop pressé de vendanger.

On lit dans la Sentinelle du Jura, du 11 octobre : Dans le canton de Montmirey, les vendanges se font dans de bonnes conditions, presque partout, et Moisey particulièrement, il y a qualité et quantité.

Il fut introduit aussitôt qu'il se présenta, et le magistrat lui dit sans chercher de circonlocutions : — Capitaine, voici pourquoi je vous ai fait dérangé. Je suis toujours aux ordres de monseigneur. Je le sais; mais écoutez-moi. Vous m'avez fait un rapport, il y a deux mois environ, sur un certain comte de Rheinberg, je crois. — Oui, monseigneur, une conspiration. — Eh bien, monsieur le capitaine, j'ai communiqué votre rapport à Sa Majesté. — C'est un honneur pour moi. — Peut-être ! car Sa Majesté a dit que vous étiez fou ou que vous aviez rêvé. Le capitaine ouvrit la bouche et prit un air si drôle que le lieutenant de police ne put s'empêcher de rire. — C'est ainsi, dit-il. — Comment, j'ai rêvé que ce misérable a enlevé une jeune fille qu'il tenait séquestrée dans une cave où j'ai failli perdre la vie avec sa victime ? — Parfaitement; erreur de vos sens abusés. Le capitaine était abasourdi. — Mais, réprit-il, je n'ai pas rêvé que Sa Majesté m'avait donné l'ordre de l'arrêter à Saint-Denis ? — Vous vous trompez totalement, capitaine, totalement,

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 14 octobre, Cloture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5%.

LE TOUR DU MONDE (Nouvelles) journal des Voyages. — Sommaire de la 927e livraison (12 octobre 1878). — Texte : Voyage à l'île de Pâques (Océan Pacifique), par M. A. Pinart (1877). Texte et dessins inédits. — 100 quinzes dessins de A. de bar et E. Cayard, avec une carte.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — (Sommaire de la 306e livraison (12 octobre 1878)). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, deuxième partie, par J. Girardin. — L'Exposition Universelle de 1878. Le Canada, par Paul Pelet. — Anecdote sur Théomistoche, par Marie Maréchal. — Grandcœur, par Mlle Zénobie Fleuriot. — A travers la France : Montauban, par Av. Saint-Paul.

Revue Scientifique. SOMMAIRE DU NUMÉRO 15 (12 octobre). L'Afghanistan, d'après deux rapports de l'état-major russe. — Le service des ponts et chaussées, au pavillon des travaux publics à l'Exposition universelle. — La marine commerciale, à l'Exposition universelle. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire. SOMMAIRE DU NUMÉRO 15 (12 octobre). Le son et la musique, d'après M. Blaserna et M. Helmholtz, par M. A. Villamus. — Le congrès des Orientalistes, à Florence, par M. François Lenormant. — L'Italie à l'Exposition universelle, par Léo Quesnel. — Revues étrangères. — La Société archéologique de la province de Constantine. La question sociale, par M. Fauconnier. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N**.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris. Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr. Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Je n'ai pas rêvé que je l'ai surpris dans les démolitions près de l'arc de triomphe, blessé, et que je l'ai remis entre vos mains ? — Vous l'avez rêvé, capitaine, entièrement rêvé, rien de tout cela n'a eu lieu. — J'ai cependant bien comparé devant les juges instructeurs du Châtelet, et j'y ai vu ses complices, Lapoulotte et Letrapu, que j'ai reconnus, ainsi que des soldats hollandais, tels que le major Burick, le baron Plumkett, et le sire de Bourgneuf. — Ces gens-là n'ont jamais existé que dans votre imagination. Le capitaine s'arrêta, ne sachant pas s'il perdait la tête ou si le chef de la police se moquait de lui. — Monsieur, reprit le magistrat avec gravité, apprenez et tenez-vous pour dit que personne n'oserait conspirer contre la personne sacrée de Sa Majesté ; que Louis le Grand n'a su inspirer que de l'amour à ses sujets ainsi qu'à ses ennemis, et que surtout il est des secrets d'Etat qu'il ne faut jamais divulguer lorsqu'on veut faire son chemin. Tous les gens dont vous donnez les noms tout à l'heure ont été reconnus innocents, arrêtés par méprise et ont été rendus hier à la liberté.

(A suivre.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est la plus puissante reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les maux digestifs (dyspepsie, gastrite, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépression, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, M. J. J. Noël, de Thuilleries (Hamaul) ; de vingt années de dyspepsie. Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge

(55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophobie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalescière enlève toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12c. la

tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

COMPAGNIE NATIONALE DES CANAUX AGRICOLES

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations que le coupon d'intérêt N° 2, échéant le 1^{er} novembre 1878, sera payé à partir dudit jour.

A Paris, chez M. Henri de LAMONTA, banquier, 59, rue Taitbout ; Dans les départements, chez les banquiers correspondants de M. Henri de Lamonta.

Le montant des coupons est ainsi fixé : Obligations au porteur, brut..... 7, 50 — « — impôt déduit..... 7, — Obligations nominatives, brut..... 7, 50 — « — impôt déduit..... 7, 275

Monsieur le Rédacteur, Dans l'intérêt de l'humanité, nous vous prions collectivement d'insérer dans votre journal le fait remarquable suivant. Nous étions atteints d'une tumeur au sein, lorsque nous

entrâmes dans la maison de santé du Dr CABARET, 19, rue d'Armaillé, Paris. Après deux mois de traitement nous en sortîmes parfaitement guéris, sans avoir subi d'opération. Nous tenons à porter ce fait à la connaissance de toutes les personnes atteintes de ce mal redoutable, trop heureuses de leur faciliter le moyen de se guérir si promptement et sans le moindre danger.

M^{me} Mollet, rue de Tanger, n° 5, Paris. M^{me} Leprière, rue Stephenson, n° 6, P. ris. M^{me} Delaporte-Elin, à Moreuil (Somme). M^{me} Leveillard, à Houffleur (Calvados).

LOTÉRIE NATIONALE.

1,800,000 francs de Lots. Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'Eclairneur financier recevra gratuitement UN BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE. L'Eclairneur financier paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 fr. par an, en mandat ou timbres-postes, 45, rue Vivienne, Paris. Ajouter 15 centimes pour envoi du billet.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 30 Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

Librairie J. BAUDRY, rue des saints-Pères, 15.

L'ABBÉ PARAMELLE. L'ART de découvrir les Sources. 1 volume in 80. Dépôt chez M. CRAYSSAC, libraire à Cahors, rue de la Mairie.

Grand Hotel de Champagne et Mulhouse. CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS. Prix modérés. Tenu par GALLIOT. 87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord. Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle.

PARIS. ÉCONOMIE DOMESTIQUE. Exposition universelle de Paris en 1878. Succès garanti. 20 ANNÉES D'EXPÉRIENCES.



FEU LAUR TOPIQUE LAUR. Ce Baume remplace avantageusement le fer rouge sur le cheval, sans laisser la moindre trace de son passage. Ce Topique est un souverain spécifique des chevaux couronnés ; il guérit rapidement toute blessure.

Prix du Pot : 4 fr. Prix du Flacon : 3 fr. Dépôt rue Taitbout 23, à Paris, et chez l'inventeur M. LAUR, vétérinaire, à Cahors. Remises aux Concessionnaires.

LA NATIONALE Compagnie d'Assurances sur la Vie. ÉTABLISSEMENT PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18. Anciennement Compagnie Royale. FONDS DE GARANTIE : 150 MILLIONS. ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE. Participation dans les bénéfices de la Compagnie. RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE. Capital payé aux défunts des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 42,545,352 fr. Arrangements payés aux Rétirés. 142,266,147 fr. Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière. 47,786,073 fr. S'adresser pour les renseignements à MM. Bénéch, à Cahors ; Puél, à Figeac ; Lacambre ; Gourdon ; Bap^{te} Planion, à Souillac.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY. Sources de l'État. Applications en médecine. GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^{ie} concessionnaire : EXIGER le NOM de la SOURCE sur le CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

CHOCOLAT-MENIER. ÉVITER LES CONTREFAÇONS. EXIGER LE VÉRITABLE NOM.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN breveté s. g. d. g. A PRAYSSAC (LOT). Manège Laffargue spécial pour bâteaux à bras (système Suisse). Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. Manège seul, prix 400 fr. Manège avec bâteaux, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. Ventilateurs de 60 à 100 fr. Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. Charne vigneronne à branchards pour un cheval 55 fr. Pressoirs à vendange, système universel. Mabilles de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins, de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double, sans perte de rendement). — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Étant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. Se méfier des contrefaçons.

BAYLES, JNE RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS. A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristallin, blanches, colorées, faites des meilleures fabriques de Paris ; verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment de longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, bonsoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaus, eaux et à bulle d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout, assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, éprouvettes, groupes et paysages etc., etc. Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue. ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTORLE ET REARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. ARTICLES DE PARIS. TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE. DR. LIÈGE.